

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Documentation et informations scientifiques et techniques

- Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL

Établissement(s) cohabilités : /

La licence professionnelle *Documentation et informations scientifiques et techniques* (DIST), ouverte en 2004 sous cet intitulé mais créée en 1996, est dispensée à l'Université Claude Bernard Lyon 1. Les responsabilités pédagogique et administrative de la formation sont portées par le Département d'Informatique de la Faculté des Sciences et Technologies.

Cette LP a pour objectif de former des personnes polyvalentes dans les secteurs d'activité de la santé et des sciences et techniques, pouvant accéder aux métiers de l'information et de la documentation.

L'ensemble de la formation est cohérent. La LP *DIST* est accessible aux étudiants en formation initiale et continue. Depuis la rentrée 2014, elle est ouverte en alternance.

## Avis du comité d'experts

La LP *DIST* offre 585 heures d'enseignements théoriques, complétés par des enseignements pratiques assurés en partie par des professionnels apportant les connaissances indispensables pour exercer les métiers de l'information et de la documentation. De plus, des cours d'expression orale et écrite sont dispensés. Le contenu de la formation est peu adapté aux évolutions des technologies, des méthodes et des pratiques professionnelles.

La mise en situation des savoirs acquis s'effectue grâce à des projets tuteurés (96 heures) en petit groupe, et à un stage en entreprise de 14 semaines.

Dans l'offre de formation régionale/nationale, il s'agit de la seule formation, avec celle de l'IUT de l'Université Toulouse 3, à recruter des étudiants issus de filières scientifiques.

Les étudiants de L2 en « sciences et techniques » et en « santé » peuvent accéder à cette formation dans l'objectif de se réorienter vers les métiers de l'information et de la documentation. Cependant, ils sont peu nombreux à présenter leur candidature, tout comme les étudiants provenant d'autres établissements d'enseignement supérieur. Malgré une faible attractivité (six étudiants en 2013-2014), cette LP est reconnue dans le milieu professionnel et entretient de nombreux partenariats institutionnels et privés.

En 2012, la responsable pédagogique a cessé ses fonctions, nécessitant la mise en place d'une direction provisoire jusqu'à l'arrivée en 2013 d'une maître de conférences qui est aussi co-responsable d'une première année de master *Sciences de l'information, bibliothèques et information scientifique et technique*. Des enseignants-chercheurs (8), un PRCE, un PAST et des intervenants professionnels (15) composent l'équipe pédagogique.

Cette formation montre une faiblesse des effectifs (<10). On observe une baisse sensible sur les cinq dernières années, avec 14, 12, 10, 11, 6 étudiants inscrits. Afin d'augmenter le nombre d'étudiants inscrits, la formation a été ouverte en 2014 à la professionnalisation en proposant la modalité de l'alternance.

Le taux de réussite est de seulement 70 %. Le taux d'insertion des diplômés est d'environ 77 %, et est en dessous du taux moyen des LP de l'UCBL (93 %). Les diplômés travaillent majoritairement dans la fonction publique (catégorie B). La poursuite d'études est quasiment nulle.

## Éléments spécifiques

Place de la recherche	Les enseignants-chercheurs qui dispensent des cours dans la formation sont rattachés à l'unité de recherche ELICO.
Place de la professionnalisation	<p>Les professionnels, spécialistes de la gestion de l'information et de la documentation scientifiques et techniques, assurent 40 % des cours et s'occupent des projets tuteurés.</p> <p>Cette formation est bien connue du monde professionnel de la région et a de nombreux partenariats avec des entreprises. A la rentrée 2014-2015, l'équipe souhaite ouvrir la formation à l'alternance (trois jours de cours, deux jours en entreprise).</p>
Place des projets et stages	<p>Le stage d'une durée de 14 semaines est encadré par un enseignant de la LP et une personne de l'entreprise. Il donne lieu à un rapport (40 pages) et à une soutenance (30 minutes) devant le tuteur en entreprise, l'enseignant suiveur et un autre enseignant de la formation.</p> <p>Dans le cadre du projet tuteuré (96 heures), un groupe d'étudiants analyse une situation professionnelle tout en mobilisant les connaissances et les compétences acquises lors de la formation.</p> <p>La nature, le type d'entreprises et les sujets proposés sont en adéquation avec les objectifs de la formation.</p>
Place de l'international	<p>La licence <i>DIST</i> n'est pas ouverte à l'international.</p> <p>L'enseignement de l'anglais n'est pas assez développé. En effet, seul l'enseignement « Maîtriser les techniques de recherche » de l'UE5 (Outils pour l'insertion professionnelle) est proposé en anglais.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>La formation est accessible aux étudiants de niveau bac+2 scientifique ou technique. Le recrutement s'effectue sur dossier. L'offre (20 places) est supérieure à la demande.</p> <p>Un module de 15 heures est proposé en début de cursus pour une remise à niveau bureautique et informatique.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les cours sont dispensés en présentiel.</p> <p>La LP <i>DIST</i> a accueilli deux étudiants atteints pour l'un d'une déficience auditive et pour l'autre d'une déficience visuelle. Les supports pédagogiques et les modalités des évaluations ont été adaptés.</p> <p>Le numérique a une place importante dans la formation.</p>
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants est fondée sur un contrôle continu. Une UE est validée si la moyenne des notes obtenues est égale ou supérieure à 10/20. Des compensations sont possibles entre certaines UE et entre le projet tuteuré et le rapport de stage.
Suivi de l'acquisition des compétences	Non renseigné.
Suivi des diplômés	Aucune enquête d'insertion professionnelle n'a été réalisée pour la LP <i>DIST</i> .
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Un conseil de perfectionnement constitué en décembre 2013, s'est réuni en juin 2014. Il est composé de la responsable pédagogique de la formation, d'enseignants-chercheurs, de professionnels et d'un représentant des étudiants. Ce conseil a permis de renforcer les enseignements sur le droit de l'information, l'informatique documentaire, et de concevoir un cours autour des réseaux sociaux académiques.</p> <p>Les enseignements sont évalués par les étudiants à l'aide d'une</p>

	grille donnée en avril avant l'obtention du diplôme. Les résultats sont positifs dans l'ensemble. Aucune information ne précise si le questionnaire est anonyme ou pas.
--	---

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- Les objectifs de formation de professionnels sont remplis.
- La formation est reconnue dans le monde professionnel.
- Nombreux partenariats institutionnels et privés.
- Les étudiants de filières « sciences et techniques » et « santé » peuvent acquérir une deuxième compétence en information-documentation.

### Points faibles :

- Le pilotage de la formation est insatisfaisant).
- Les effectifs sont trop faibles (six étudiants en 2013-2014).
- La formation manque d'attractivité.
- Il n'y a aucun suivi des diplômés ni de suivi de l'acquisition des compétences.
- Le contenu de la formation est peu adapté aux évolutions (rapides) des technologies, des méthodes et pratiques professionnelles.

### Conclusions :

Les effectifs de la LP *DIST* n'atteignent pas les objectifs fixés. Les débouchés (CDD, salaire bas) ne contribuent pas à rendre attractif ce diplôme.

Les contenus pédagogiques demandent à être adaptés aux évolutions des technologies, des méthodes et des pratiques professionnelles. La pratique devrait être augmentée dans l'objectif de dispenser des compétences qui répondent à une vraie demande du monde professionnel.

# Observations de l'établissement



**Division des Études et de la Vie Universitaire**  
**Bâtiment le Quai 43**

Adresse Campus : 43, Bd du 11 novembre 1918  
69622 Villeurbanne Cedex

**Affaire suivie par Philippe LALLE**

**Tél secrétariat : 04 72 43 19 73**

**Fax : 04 72 44 80 05**

**Mél : [vpcevu@univ-lyon1.fr](mailto:vpcevu@univ-lyon1.fr)**

**Licence professionnelle :  
Documentation et informations scientifiques et  
techniques  
S3LP 1600 10059**

**Le Vice-président du Conseil des  
Etudes et de la Vie Universitaire**

à

Monsieur le Président du HCERES  
Monsieur Le Directeur de la section des  
formations

Villeurbanne, le 18 mai 2015

Monsieur le Président du HCERES  
Monsieur Le Directeur de la section des formations

Le responsable de la formation et l'établissement ont bien pris connaissance de l'évaluation menée par le HCERES.

Nous avons quelques éléments de réponse à apporter.

- Les experts soulignent le pilotage insuffisant. L'équipe encadrante a changé depuis peu et ce pilotage évolue significativement depuis 2014.
- Les experts s'inquiètent du manque d'attractivité de la formation, aux effectifs faibles. L'ouverture de cette licence professionnelle en apprentissage à la rentrée 2014 a pour objectif de faire évoluer cette situation.
- Concernant l'absence de suivi des étudiants, et de l'acquisition de leur compétence, l'ouverture en apprentissage s'accompagne de la mise en place d'un livret de suivi. De plus, l'établissement déploie le Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC), qui pourra contribuer à un suivi pour tous les étudiants de la licence pro DIST.

Nous nous emploierons à corriger également les divers autres points faibles soulevés dans le rapport et remercions les experts pour leur travail. Le rapport du comité alimente d'ores et déjà le processus de construction de la future offre de formation engagé au niveau de l'université Lyon 1 et du site de Lyon-Saint-Etienne.

Pour le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1  
François - Noël GILLY

Le Vice-président du CEVU  
Philippe LALLE